

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai-Juin 1928

SOMMAIRE

I. Association des Anciennes Élèves

1. Réunions du Conseil du 16 mars et du 4 mai.
2. Fête du Lycée.
3. Assemblée générale de l'Union.
4. Mariages. — Naissances. — Décès.
5. Nouveaux Membres de l'Association.
6. Examens et Concours.
7. Errata à l'Annuaire. — Changements d'adresse.
8. Accusé de réception de cotisations.
9. Avis. — Offres de situations et séjours de vacances au pair.

II. Société de Bienfaisance

1. Réunions de mars et de mai.
2. Le Cercle Amical en mars, avril, mai.
3. La Fête du Cercle.

III. Informations et œuvres sociales

1. Louvetisme.
 2. Carrières sociales : Les Surintendantes d'usine.
 3. Feuille de l'Inde.
-
-

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Tarif des annonces :

75 francs par page et par numéro.

50 francs par 1/2 page. —

25 francs par 1/4 de page. —

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7^e.

Nous prions instamment nos compagnes qui tiennent soit par elles-mêmes, soit par leurs familles, au commerce ou à l'industrie, de se servir de la Publicité de notre *Bulletin*.

Depuis le 1^{er} janvier 1928 :

La cotisation de Sociétaire est de 15 fr. par an ;

Celle d'Aspirante de 5 fr. ;

Le versement de Sociétaire perpétuelle, porté à 200 fr., peut être effectué en une ou deux fois.

Prière d'adresser directement le montant des cotisations à Mlle L. Bouteille, trésorière, 42, rue du Ranelagh, pour éviter les frais de recouvrement par la Poste.

Association des Anciennes Elèves

Réunions du Conseil du 16 mars
et du 4 mai

A la Réunion du Conseil qui suit le Bal, sont généralement attribués, à titre de secours, les bénéfices qu'il nous procure.

Le 16 mars, les membres du Conseil présents : Mlles Weil, Romand, Bouteille, Mme Delzant, Mlles Kauffmann,

Courtin, Dol, Hecart, Mme Jeangirard, Mlles Maury, Noël, Picard, — (Mlle Dentan, Mme Kerguelen et Rubin, s'étant excusés) et ni l'une ni l'autre de nos présidentes d'Honneur n'ayant pu venir — ont appris de leur présidente la désagréable nouvelle que les bénéfices du bal de 1928 étaient nuls.

Nous avons couvert nos frais et aurions même eu un excédent très minime (375 fr.) si l'A. P. ne nous avait réclamé comme droit des Pauvres 18 % au lieu de 5 %, tarif payé jusqu'alors.

Devant cette exigence, Mlle Weil est allée trouver le chef de service de l'A. P., préposé au droit des Pauvres, qui l'a aimablement accueillie, mais lui a déclaré que, pour obtenir le dégrèvement qu'elle sollicitait, il ne suffisait pas à notre A. d'être reconnu d'Utilité Publique, mais qu'il lui fallait figurer au nombre des *œuvres agréées par le Conseil Supérieur de l'A. P.* comme étant d'utilité générale.

Il nous conseille donc d'adresser une demande à cet effet, à la Direction Générale des Contributions Indirectes au Ministère des Finances, en y joignant :

- 1° Une copie du Décret de reconnaissance d'Utilité Publique ;
- 2° Un exemplaire des statuts ;
- 3° Une copie du bilan du dernier exercice portant le détail des recettes et des dépenses ;
- 4° La copie du rapport sur le fonctionnement matériel et moral de l'œuvre.

Mlle Weil pense que notre activité charitable s'exerçant non seulement au bénéfice de nos compagnes mais encore à celui des familles indigentes que soutient la Société de Bienfaisance, nous pouvons réclamer ce dégrèvement. Toutefois il faut pour cela publier avec notre bilan, celui de la Société de Bienfaisance, et compléter notre rapport moral par le sien. A ce sujet, notre présidente consulte les membres du Conseil et plus particulièrement Mlles Maury et Romand qui sont présidente et vice-présidente de la Société de Bienfaisance.

A l'unanimité on décide la publication connexe des deux bilans et d'un rapport unique pour motiver la demande de dégrèvement qui sera appostillée par M. le Dr Bouillet, Maire du 16^e arr^t, et, par l'entremise de Mme Delzant, appuyée auprès du Conseil supérieur de

l'A. P. par M. Strauss, ancien Ministre, membre du Conseil de l'A. P., et par M. le D^r Blottiere, Maire du 7^e.

Pour l'an prochain, si nous ne trouvons pas d'autre moyen de nous procurer des fonds, nous organiserons un comité de propagande pour le Bal et nous y ajouterons peut-être une Revue pour attirer un public plus nombreux. Les Billets seront ramenés à 15 fr., mais nous réclamerons le droit des pauvres en supplément, comme cela s'était fait les années précédentes.

Actuellement, malgré le déficit que nous crée cette absence des recettes sur lesquelles nous comptions, nous ne pouvons cependant songer à renoncer à aider nos compagnes.

Les disponibilités de notre budget régulier nous permettent d'envoyer immédiatement les 2.000 fr. que nous consacrons annuellement à faire soigner une de nos compagnes malade. Depuis deux ans, nous attribuons aussi 2.000 fr. à une autre de nos compagnes également malade ; l'état de notre caisse ne nous permet pas de les envoyer actuellement ; toutefois sur les ressources exceptionnelles de 1927, il nous reste une somme de 323 fr. 85 qui nous permettrait même de venir en aide dans une faible mesure à une ancienne élève dont Mme Kerrion a signalé à Mlle Courtin la situation très pénible.

Après avoir arrêté dans ses grandes lignes le programme de la fête de mai, le Conseil décide l'achat, pour notre bibliothèque, de 12 nouveaux volumes, dont le total s'élèvera environ à 250 fr. (1), et de consacrer 200 fr. à la reliure des livres en mauvais état.

*
* *

A la réunion du 4 mai, Mme la directrice s'est excusée de ne pouvoir encore assister et Mme Thirion, absente de Paris, nous a exprimé tout ses regrets ; étaient présentes, outre la présidente : Mlle Weil, et la vice-présidente Mlle Romand, Mmes Delzant et Kerguelen, Mlles Bouteille et Kauffmann, Courtin, Dol, Hécart, Mme Jeangirard, Mlles Maury, Noël, Picard. Mme Rubin s'était excusée, et Mlle Weil nous fait part de la démission de Mlle Dentan qui se marie le 5 juin et part dans le Nord ; conformément

(1) La liste de ces nouveautés a été publiée dans le dernier bulletin (n^o de février, mars, avril).

aux statuts, elle est remplacée par Mlle Germaine Turpin qui a réuni le plus grand nombre de voix à la dernière assemblée générale.

Notre présidente a été heureuse de féliciter en notre nom à toutes Mlle Dentan mais, en lui transmettant les vœux de bonheur les plus sincères du Conseil, elle lui a exprimé les regrets unanimes que nous cause son départ.

Mlle Weil revient sur la question du secours posée déjà au dernier Conseil. Après enquête et sur l'avis de notre compagne Mme Billandot, qui s'occupe activement de trouver une situation à l'ancienne élève qui nous intéresse et qui a eu de pénibles revers de fortune, il apparaîtrait, qu'actuellement, une somme de 215 fr. suffirait, permettant de faire un déplacement nécessaire pour trouver un emploi.

A l'unanimité, le Conseil décide d'adresser cette somme à notre camarade.

Mmes Delzant et Maury demandent au Conseil d'intervenir également en faveur d'une autre compagne dont Mlle Scott a signalé la situation pénible.

Si nous versons la somme, même minime, qui serait nécessaire actuellement, notre caisse sera vide...

Nous pensons que nous devons tout de même donner ce qui nous reste, soit un peu plus de 500 fr., et qu'en matière d'entraide ou d'assistance il faut parfois pratiquer une politique de prodigue.

Etant donné l'emploi utile que nous faisons de notre argent, nous espérons bien qu'on nous aidera à trouver ce qui nous manque.

Nous comptons évidemment un peu sur les bénéfices de la *fête du 31 mai*, dont le programme est définitivement arrêté, et nous permet d'espérer un beau succès, surtout s'il fait beau.

Mais c'est sur les bénéfices de cette fête que nous payons chaque année, l'entretien d'un lit à la pouponnière de Boulogne, le vestiaire des enfants pauvres du groupe scolaire de la rue du Ranelagh et les différentes subventions que nous accordons régulièrement. Le total de ces dépenses dépasse 2.000 fr.

Même en mettant les choses au mieux, nous ne pouvons espérer trouver de cette façon, suffisamment de ressources pour reconstituer notre caisse de secours.

Mlle Weil nous propose d'organiser un « vanishing tea » sorte de boule de neige décroissante qui se pratique de la

façon suivante : Une personne organise un thé où elle invite 6 amies qui lui payent chacune 10 fr., soit... 60 fr.

Chacune des 6 amies en invite 5 autres payant la même somme et récoltent ainsi.....	300
Les 30 en invitent chacune 4 et reçoivent...	1.200
Les 120 en invitent 3 et reçoivent.....	3.600
Les 360 en invitent 2 et reçoivent.....	7.200
Les 720 en invitent une et reçoivent.....	7.200

On a ainsi procuré, pour peu que tout marche normalement..... 19.560 fr.

Cela serait si beau qu'il faut essayer de tenter l'expérience, et le principe du « vanishing tea » est accepté. Naturellement si on le réalise il faudra désigner une secrétaire qui s'occupera de faire imprimer des tickets et de surveiller la comptabilité. De plus un délai de 6 mois serait accordé pour le placement et le recouvrement de ces tickets (1).

La Fête du Lycée

Notre fête annuelle, fixée au 31 mai, a été cette année particulièrement brillante et réussie. Nous avons eu la chance d'être favorisées par un très beau temps, et l'inter-version du programme habituel (danses rythmiques pour commencer l'après-midi au lieu de la terminer, puis, après le repos du goûter, guignol pour les petites, concert pour les aînées) a été apprécié par notre public, et a contribué, nous en sommes persuadées, au succès de la journée.

A côté de Mme la Directrice, presque tous les professeurs et professeurs honoraires du Lycée étaient là et les anciennes étaient nombreuses. Mme Thirion qui eût été si heureuse de profiter de cette occasion pour se retrouver parmi nous, nous a écrit pour nous dire son regret d'être absente de Paris.

Dès 2 h. 1/2 les portes du Lycée se sont ouvertes aux

(1) Devant l'impossibilité de recruter, au début, suffisamment d'amies disposées à poursuivre la « boule de neige » l'idée du « vanishing tea » a été, pour le moment, abandonnée. On le remplacera par une souscription volontaire. Dans le présent bulletin nos amies trouveront des feuilles de souscription où elles voudront bien inscrire la somme qu'elles pourront donner pour notre caisse de secours. Une généreuse donatrice, qui désire garder l'anonymat, s'est l'une des premières inscrite pour 200 fr.; nous la remercions vivement et espérons que son exemple sera suivi.

anciennes élèves et aux parents et amis des élèves actuelles qui venaient admirer les gracieux mouvements rythmiques des jeunes élèves de Mlle Bayrou, ou les exercices rythmiques et harmoniques, si admirablement réglés, du cours moyen et supérieur que dirige Mme Rouillon.

De fait, c'était pour la foule pressée sous les arcades du rez-de-chaussée ou du 1^{er} étage entourant la dernière des cours du Lycée, le plus joli des spectacles, que ces fillettes vêtues de tuniques, en étoffes légères mauves ou beiges, évoluant dans un ensemble parfait en de souples et harmonieuses flexions, qui rappelaient dans leur grâce juvénile, les attitudes des figures peintes aux flancs des vases de Tanagra.

Pour aller jouir de cette gracieuse vision, visiteurs et visiteuses devaient passer devant la confiserie (chocolat et gourmandises variées) de Mmes Albaret, Gaillard, Parot, Vital et Zilliox, et l'éventaire de fleurs que Mlles Courangoux et Parcot parvenaient à conserver fraîches malgré la chaleur. La recette de ces dames (1.526 fr. 90) prouve qu'on s'est longuement arrêté à leurs comptoirs.

Vers 4 heures ce fut la ruée vers le buffet : Les glaces eurent tant de succès qu'il n'y en eut point pour tout le monde ; les verres d'orangeade s'enlevaient et il ne resta pas un seul des excellentes tartelettes ou des délicieux gâteaux qu'avait confectionnés tout exprès pour nous le « Chef » du Lycée. Mlle Romand, qui dirige le Buffet avec autant d'expérience que de compétence, sut pourvoir à toutes les exigences et évaluer si exactement les approvisionnements nécessaires qu'il ne resta point d'invendus et qu'elle réalisa un bénéfice net de 918 fr. 20.

Les joyeuses acclamations qui saluaient les saillies et les fantaisies de guignol dirent assez la satisfaction du jeune public, quant au concert, hélas, on dut refuser du monde, et celles qui n'ont pu entrer dans la salle ont regretté amèrement de n'avoir pas profité de la facilité qui leur avait été donnée d'assister à la répétition générale de la veille où le public était fort restreint. Toutefois, grâce à Mme la Directrice, un meilleur agencement de la salle permit de prendre pas mal de spectatrices en surnombre.

Ce fut pour commencer, aux accents de deux valse de Schubert, une gracieuse évolution rythmique réglée par Mlle Bayrou, de Mlles E. Rozanès, M. Destreicher, G. Nas, S. Pérard, vêtues de tuniques blanches et couronnées de rose.

Puis les élèves des deux chorales chantèrent et mimèrent deux charmantes mélodies de Dalcroze : quatre mignonnes fillettes, costumées en coquelicot, bouton d'or, bleuet et marguerite, représentèrent « les Quat'fous de Mai », pour laisser la place pour la « chanson des Marmoussets » à deux plus grandes en livrée bariolée de jeunes pages.

Nous n'étonnerons point celles qui connaissent les qualités de la « Troupe » du Lycée Molière en leur apprenant que les « Jeux de l'Amour et du Hasard » fut un vrai triomphe pour Mlles Françoise George (Lisette), Simone Butté (Silvia), M.-Th. George (Orgon), A.-M. Aichinger (Dorante), S. Boin (Arlequin), C. Aichinger (Mario). Il est impossible de rendre la séduisante fantaisie de ces 3 actes de Marivaux avec plus d'esprit, d'entrain, de grâce et de jeunesse, que ne l'ont fait nos charmantes artistes qui joignent à tous ces mérites celui d'une diction très juste et d'une excellente articulation.

Est-il besoin d'ajouter que notre présidente, Mlle Weill, s'est multipliée comme de coutume, cumulant le contrôle avec le rôle de souffleur, voire celui de metteur en scène. Toutefois, ni elle, ni aucune de celles qui ont contribué à l'organisation de la fête n'ont regretté leur peine, puisque cette bonne journée a rapporté 5.445 fr. d'où il faudra bien entendu déduire les frais.

Assemblée générale de l'Union

L'Assemblée générale de l'Union des A. s'est tenue à la Maison des Lycéennes, le dimanche 22 avril, à 3 heures. Notre A. y était représentée par Mme Delzant.

Le rapport de la Présidente que nous avons coutume de résumer chaque année dans ce *Bulletin* nous a permis de constater l'excellent état moral et matériel de la Fédération qui groupe actuellement 118 A. (2 de plus que l'an passé).

L'enquête entreprise par l'Union et le questionnaire qui a été envoyé à chaque A. a permis de constater — (sur 118 Associations, 97 ayant seules répondu) — que ces 97 A. comptent 25.236 associées, et que celles-ci, non contentes d'être utiles et agréables à leurs compagnes, accomplissent des œuvres sociales aussi nombreuses que variées.

A l'occasion de l'entrée au Comité de l'Union des

deux derniers membres — (Mlle Baradu (Cours secondaire des 20^e et 11^e) en remplacement de Mme Roubinowitch, Mme Delzant (Molière), en remplacement de Mme Joly), — la Présidente de l'Union a fait une allusion discrète au souvenir de notre chère compagne Berthe Milliard, dont nous ne pouvons être que très touchées.

Elle a insisté également sur l'excellente besogne accomplie par l'Office de Placement (99, rue de Prony) qui a placé cette année 36 institutrices, 6 secrétaires sténo-dactylo, 5 professeurs de sciences et 3 professeurs de lettres.

Parmi les généreux donateurs et donatrices, dont elle énumère les noms dans son rapport, nous relevons celui de M. Georges Bourgeois qui a remis à l'Union outre les actions de la Maison des Lycéennes qu'il tenait de son père, une somme de 1.000 francs en souvenir de sa sœur, Hélène Bourgeois, notre ancienne compagne, dont le nom figurera désormais parmi ceux des membres fondateurs de l'Union.

La Maison des Lycéennes elle aussi se « porte bien ». L'atmosphère morale en est excellente, et les pensionnaires ont en commun adopté un petit orphelin à l'entretien duquel elles subviennent, et qu'elles espèrent bien recevoir un jour dans leur maison et gâter à qui mieux mieux.

La Maison a abrité au cours de l'année 53 pensionnaires et reçu 135 passagères pour un total de 1.250 journées.

Les pensionnaires, outre la bibliothèque dont elles jouissent, ont été abonnées à différents périodiques : *Illustration*, *Revue des Deux Mondes*, *Revue Universitaire*, et ont eu, en plus, le plaisir d'entendre un magnifique concert où M. Yves Tynaïre a tenu l'auditoire sous le charme de sa splendide voix, et une conférence du Professeur Languevin sur « l'Evolution des Etoiles ».

Le Comité leur a offert pour terminer l'hiver, une sauterie qui a été fort appréciée par cette jeunesse.

Le rapport de la trésorière, Mme Combat, établissant un excédent de recette de 43.945 fr. 75, fut naturellement approuvé à l'unanimité.

Un thé, aimablement servi par les jeunes pensionnaires de la Maison des Lycéennes, au cours duquel déléguées des A. de Paris et de province eurent le plus grand plaisir à se rencontrer, termina cette Réunion *Amicale* dans toute l'acceptation du terme.

Mariages

Nous apprenons le mariage de

D^r Henri Pouban, médecin aide-major de 1^{re} classe du service de santé militaire, fils de Mme Pouban (Adèle Massat), avec Mlle Louise Lagarde.

Mlle Jacqueline Kastler avec M. Jacques Blanc.

Mlle Colette Lassalle avec le D^r Maurice Lamy, ancien interne des Hôpitaux.

Mlle André Duclos avec M. Guy Pascaud.

Mlle Marcelle Andianne avec M. Marcel Rogier, Ingénieur E. S. E. et T. F. C.

Mlle Odette Solmon avec M. Paul Jokelson.

Mlle Yvonne Ernest, artiste peintre, avec M. Pierre-Luc Rousseau, artiste peintre.

Mlle Roselyne Boulanger avec M. Henri Leclerq, docteur en médecine.

Mlle André Brun avec M. René Varnusson.

Mlle Simone Avot avec M. Alexandre Canonne.

Mlle Geneviève Dentan, membre du Conseil de notre A., avec M. Jean Herr, ingénieur aux Etablissements Khulman à Loos, Nord.

Nous regrettons, que Mlle Dentan, en s'éloignant de Paris, soit obligée de cesser de faire partie du Conseil de notre A. mais nous lui envoyons, ainsi qu'à toutes nos compagnes, vœux de bonheur et félicitations.

On nous fait part également des fiançailles de Mlle Arlette Moniat avec M. Jean Salmon et de son frère, M. Albert Moniat avec Mlle Marguerite Devinck, ainsi que celles de Mlle Clémence Courthéoux avec M. Jacques Lorthiau, pharmacien, ancien interne des Hôpitaux de Paris. Nous adressons nos meilleurs vœux aux fiancés.

Naissances

On nous annonce la naissance de Nicole, fille de M. et Mme André Strauss (Yveline Bloch).

Francis, fils de M. et Mme Henri Lévy (Germaine Schneider).

Philippe, fils de M. et Mme François Saglier (Elisabeth Bernheim).

Nous adressons aux heureux parents nos meilleures félicitations, accompagnées de souhaits de prospérité pour les nouveau-nés.

Décès

Notre Association a été bien douloureusement éprouvée au cours du mois d'avril par la perte de deux de ses membres enlevées en pleine jeunesse :

Mlle Simone Contreau, emportée en deux mois, à l'âge de 23 ans, par un mal devant lequel la science est demeurée impuissante.

Mlle Denise Bloch, âgée de 20 ans, enlevée subitement à l'affection des siens.

Toutes deux étaient pour nous des amies très chères à qui leurs anciennes compagnes gardaient un fidèle attachement.

De tout notre cœur, nous nous associons à la douleur et au deuil de leurs familles.

*
* *
*

Nous apprenons également le décès de Mme Pastor, mère de Mme Parcot, économiste du Lycée, et grand-mère de Mlle Marcelle Parcot.

de M. Henri Dugard, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la légion d'honneur, frère de Mlle Dugard, professeur honoraire au Lycée.

de M. Bayrou, père de Mlle Bayrou, professeur au Lycée.

de Mme Bonnain, mère de Mlle Bonnain, répétitrice au Lycée.

de Mme Bons, mère de Mme Walrand (Denise Bons).

de Mme Vve Polack, grand-mère de nos compagnes Mme Maurice Bouan (Adrienne Polack) et Yvonne Polack.

de M. Jules Berger, grand-père de notre compagne Mlle Marie-Geneviève Berger.

de M. Delarue, directeur honoraire de l'école primaire

supérieure de Rouen, grand-père de Mlles Elisabeth-Denise et Marie-Rose Godard.

de Mme Vve Albert Coiffier, grand'mère de Mlle Alice Noël.

de Mme Vve E. Channel, grand'mère de Mme Pierre Deplain et de Mlle Jacqueline Chanel, anciennes élèves du Lycée.

Nous prions Mme Parcot, Mlles Dugard, Bayrou et Bonnain, d'agréer l'expression de notre respectueuse sympathie à l'occasion de leur deuil, et nous envoyons nos plus sincères condoléances à nos compagnes douloureusement éprouvées.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires

Mlles Dreyfus-Lang, 16, rue Gustave-Zédé (16^e).

Marguerite Jougounoux, 9, rue Bosio (16^e).

Yolande Kraemer, 49, rue du Théâtre (15^e).

Elisabeth Pelon, 100, rue de la Tour (16^e).

Aspirantes

Mlles Simone Bernard, 4, rue Jasmin (16^e).

Denise Villette, 33, rue Vital (16^e).

Marie-Thérèse Voillot, 7, rue Claude-Chahut (16^e).

Examens et Concours

Nous avons eu grand plaisir à apprendre les succès que plusieurs de nos jeunes compagnes ont remporté à la Faculté des Lettres, pour la session de mars :

Mlle Simone Besques a été reçue au certificat de l'Histoire du Moyen Age.

Mme Lamy (Colette Lasalle), a été reçue au certificat de l'Histoire de l'Art du Moyen-Age.

Mlle Denise Maximilien Lévy a été reçue au certificat d'Etudes Classiques avec Mention A. B.

Enfin Mlle Odile Thisse a terminé avec succès les deux derniers certificats de la Licence de Lettres.

Errata à l'Annuaire et Changements d'adresses

Mlle S. Karpelès, Conservateur et non Conservatrice de la Bibliothèque de Pnom-Penh, Cambodge.

Mlle Odile Thisse, Licenciée es Lettres, 51, rue du Ranelagh (16^e).

D^r Tedesco (B. Polack), Assistant d'Electro-Radiologie des Hôpitaux — lundi, mercredi, vendredi, 2 h. à 3 h. 1/2 — 5, Square Thiers (16^e). Tél. Kléber 10-72.

Mme Pierre Bochet (Geneviève Rousseau), 45, rue Mathurin-Régnier (15^e).

Mme François Saglier (Elisabeth Bernheim), 33, rue St-Jacques (5^e).

Mlle Denise Labour, 1, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Mme Martin, Intendante de la Maison d'Education du Lycée Molière, et Mlle Marietta Martin, 34 et non 28, rue de l'Assomption.

Mlle J. Sarda à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Mme René Couturier (Andrée Muguet), Thizy (Rhône).

Mme Marthe Bossu, chez Mme Lowengard, 125, avenue Jean-Baptiste-Clément à Boulogne-sur-Seine.

Mme Portal (Yvonne Burgoz), Massiliau, Rampe de la Gare, Brest (Finistère).

Mme van de Griendt (G. Barnet), Mathenesserlaan, 256, Rotterdam.

Mme Herr (Geneviève Dentan), Etablissements Kullmann, Loos (Nord).

Mme Kœchlin (R. Bergman), 4, rue François-Coppée (15^e).

Accusé de Réception de Cotisations

Sociétaires

Mlles Madeleine Belaud.	Mlles Antoinette Jeanvoine.
Simone Besques.	Elisabeth Pelon.
Mmes Baldenweck (M. Allard).	Mme Pilon (J. Dupont).
Marthe Bossu.	Mlles Suzanne Pitavy.
Gotschaux (A. Bernheim).	Madeleine Reugniez.
Mlle Gabrielle Hermann.	Mme van de Griendt.

Aspirantes

Mlles Jacqueline Auburtin.	Mlles Esther Rozanés.
Renée Barzilay.	Andrée Schneider.
Simone Bernard.	Simone Sourmais.
Irma Braslawsky.	Marie-Josèphe Tridon.
Renée Burgun.	Denise Villette.
Elisabeth Cornut.	Geneviève Vitry.
Marcelle Danou.	Janine Weil.
Jacqueline Olivier.	Marguerite Weil.
Denise Poèckès.	Marie-Thérèse Voillot.
Gabrielle Reulet.	

Avis, offres de situations et séjours au Pair

M^{lle} Lafaye 13 rue du Prat quai Craus

Notre compagne Mme René Couturier (Andrée Muguet) qui habite Thizy, Rhône (entre Lyon et Roanne), cherche une jeune fille très sérieuse, au courant de la puériculture, à qui elle pourrait confier son bébé de 21 mois et la direction de sa maison, durant les fréquentes absences qu'elle est amenée à faire pour accompagner son mari.

* * *

Une jeune Italienne de 24 ans, parlant bien le français et l'anglais, très cultivée, d'excellente famille, présentée par Mme la marquise Guadagni, présidente des Lycéennes de Florence, désirerait être *invitée au pair*, pendant les mois d'été pour s'occuper de grandes jeunes filles ou pour voyager avec une dame (1).

* * *

Une jeune Anglaise, âgée de 20 ans, appartenant à un milieu universitaire anglais, munie du Diplôme d'Enseignement, capable d'enseigner l'anglais, la musique et le chant à des enfants, demande à être *invitée au pair* dans une famille française pour les mois de Juillet et d'Août, son voyage restant à ses propres frais (2).

(1) Ecrire à Mlle Ernestina Mirandoli, 44, Viale Margherita, Florence.

(2) S'adresser à Mme Delzant, Secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil (7^e).

(1) M^{me} Guadagni * * * aussi vois de M^{me} Paul
Guérin - Chateau de Cuylléard par
Chaulomray Reulet

Une de nos compagnes, pourrait, à la rentrée d'octobre, prendre dans son appartement, muni de tout le confort, en pension, un jeune homme ou une jeune fille étranger ou Français, au prix de 1.500 fr. par mois. Elle s'offre également à promener les étrangers (1).

(1) S'adresser à Mme Delzant, Secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil (7^e).


CONFISERIE FINE
FOURS FINS — THÉS — DESSERTS
CHOCOLATS

Maison C. Laroche

61, Avenue Mozart, 61

PARIS (16^e)

Métro : RANELAGH



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ

PRADEL & C^{IE}

44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles... Garnitures de Plantes
et Fleurs... Voitures automobiles...

Imprimerie de luxe, gravure lithogr., typogr.

Sur demande un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Litré } 02-32
 } 02-33
 } 27-13

Société de Bienfaisance

Réunions de Bienfaisance de Mars et de Mai

Les membres du Bureau de la Société étaient presque au complet à la réunion de mars, et nous avons eu la bonne surprise de retrouver, parmi eux, notre compagne Denise Karcher, de passage à Paris, et qui, malgré son éloignement, reste si associée à notre activité.

Comme de coutume nous avons procédé à l'examen des situations actuelles de plusieurs de nos familles pour décider quels étaient les nouveaux secours à accorder.

Nous nous occupons depuis longtemps de la famille B., maintenant installée dans un logis salubre. Mais une mauvaise nouvelle nous arrive de ce côté : la deuxième fille, âgée de 18 ans, avait depuis longtemps très mauvaise mine. Partie chez sa sœur, dans le Nord, elle y a pris une grippe qui, aggravée par le climat, l'a laissée dans un état inquiétant, elle a les deux poumons pris. Elle va entrer à Boucicaut, d'où nous espérons qu'elle pourra être dirigée sur un sanatorium, s'il en est encore temps. Nous avons la tristesse de penser que l'état de cette enfant s'est préparé pendant les années passées dans le misérable taudis où nous avons connu les B.

Nous avons remis deux fois 100 fr. pour les voyages. Il est probable qu'une aide sera nécessaire pour le sanatorium, et nous la donnerons.

En revanche, grâce à Mme Castier, nous avons pu intervenir efficacement pour les petits L., enfants malin-gres, élevés dans un manque d'hygiène complet : le petit garçon couchant avec son père tuberculeux ; Mme Castier leur a donné un lit et la Société de Bienfaisance a ajouté les draps et les couvertures.

Nous avons également donné à la famille V. du G. un excellent lit avec matelas, couvertures, etc... (grâce à une ancienne élève qui désire garder l'anonymat).

Nous avons à nous occuper sérieusement du cas de Mme O. Un de ses enfants, qui a été autrefois atteint d'encéphalite léthargique, se développe physiquement, mais son intelligence s'éteint complètement. Nous avons

pensé qu'il fallait l'écarter de ses petites sœurs qui sont de charmantes petites filles. Elles ont été à Valloires et sont maintenant dans une pension. Mme O. a encore à sa charge le grand-père qui, étant Suisse, n'a droit à aucun secours officiel. Il se peut qu'il soit atteint de la tuberculose des vieillards, ce qui rendrait le départ des fillettes encore plus nécessaire. Mme O. est un peu aidée par une sœur, mais son mari travaille irrégulièrement ; nous lui avons envoyé un secours en décembre et décidons de l'aider régulièrement désormais.

La famille C. habite à Juvisy ; le père travaille en ce moment à Paris, mais il se trouvera sans place à partir de mai. Il voudrait trouver une place de concierge ou gardien, soit à Paris, soit en banlieue. Ce sera peut-être difficile, car il a trois enfants.

La petite J. C. a été très malade (pneumonie suivie d'otite) ; un préventorium semble indiqué pour elle ; Mlle Scott a écrit à Mlle Albert-Petit, qui est près de Pau, au « Nid Béarnais » ; le prix de la pension est 7 fr. 50 par jour ; l'enfant y serait très bien et Mlle Albert-Petit s'en occuperait particulièrement. Pourvu que l'enfant ne soit pas déjà contaminée par la tuberculose, ce qui l'empêcherait d'être admise dans un préventorium !

Cette fillette a été pour ainsi dire adoptée par la « Société » et suivie depuis sa naissance par Mme Mansoy et Mlle Schlessler. Il est question pour elle d'une adoption régulière qui est retardée, actuellement, par les inquiétudes qu'inspire sa santé, d'autant plus que sa mère a été emportée par la tuberculose.

Mme Mansoy et Mlle Schlessler ont profité d'un dimanche pour aller la voir à la campagne où elle est élevée sous la surveillance d'une nourrice et d'une protectrice, Mme Arvin, dont la sollicitude s'accompagne d'une certaine rivalité devenue tout à fait aiguë à certains moments.

Ces dames ont rendu visite à toutes deux, et jugé Mme Arvin bien, malgré quelques originalités. Quant à la nourrice elle a envoyé à Mme Stein une note très détaillée des dépenses occasionnées par la maladie de la petite Jeannine, note que nous lui avons remboursé, étant donné qu'elle affirme avoir dû cesser tout travail pendant dix jours à cause de l'enfant ; la question se pose de savoir si nous devons la dédommager pour cela et dans

quelle proportion. Après discussion nous décidons de lui envoyer 150 fr.

Comme celle de mars, notre réunion du 10 mai fut tout entière consacrée à nos familles. Quelques-unes de nos visiteuses étaient présentes et nous eûmes ainsi des nouvelles toutes récentes.

Mlle Picard nous expliqua le cas de la famille Q. qu'elle visite. Mme Q. est restée veuve de guerre avec deux fils âgés maintenant de 14 et 16 ans : le plus jeune va encore en classe et l'aîné apprend depuis deux ans le métier de plombier dans une école professionnelle. Il y a trois ans d'étude, et Mme Q. ne sait si elle pourra le laisser continuer, ce serait grand dommage car il est excellent élève. Malheureusement, pour raison de santé, elle a du réduire son travail et perd ainsi plus de 60 fr. par semaine. Elle touche une pension pour ses enfants qui sont pupilles de la nation et une subvention de la Chambre de Commerce pour le jeune apprenti. Mlle Picard demande qu'on lui vienne en aide, car elle est vraiment très recommandable et méritante. Sur l'avis de Mlle S. Feist qui sait que l'Office des pupilles donne dans de pareils cas des allocations extraordinaires, Mlle Picard veut bien se charger d'aller trouver le général Kermeur qui dirige le groupe du 16^e arrondissement. En attendant, Mlle Scott a donné à Mme Q. 100 fr. et envoyé des provisions et nous votons une mensualité de 100 fr. par mois jusqu'aux vacances.

Nous nous occupons ensuite d'une pauvre femme recommandée par une de nos familles et à qui M. Stein a pu procurer une place où elle gagne 650 fr. par mois. Elle a de grosses dépenses : son petit garçon est à la campagne, en pension ; elle n'habite pas Paris et a pour plus de 100 fr. par mois de moyens de communications. Il lui reste très peu pour son logement, sa nourriture et son entretien et elle a 450 fr. de dettes chez son boulanger, loyer et gaz ! Elle voudrait trouver une chambre à Paris et Mlle Bondois suggère l'excellente idée de faire appel au Palais de la Femme où nous avons un lit. Nous décidons de lui donner 100 fr. par mois pour l'aider à payer la pension de son enfant.

Avant de nous séparer, Mlle Scott nous apprend que les Bosc, une de nos plus anciennes familles, viennent d'avoir le malheur de perdre leur jeune fille de dix-huit ans, Paulette ; elle était parmi les plus fidèles du Cerele,

nous l'aimions beaucoup et nous avons eu beaucoup de peine d'apprendre sa mort.

Une bonne nouvelle pour terminer : notre petite filleule Jeannine C. dont il est question plus haut (réunion de mars) a pu partir au « Nid béarnais » près de Pau, où Mlle Albert-Petit, qui y est attachée comme surveillante pourra s'occuper d'elle spécialement. Cette petite Jeannine, âgée de 5 ans, est une enfant délicate, tout à fait délicieuse et nous sommes très heureuses de ce rapprochement.

Ultérieurement à la réunion, nous avons eu de bonnes nouvelles de la famille C. par Mme Delzant qui les suit. Mme C. a une besogne fatigante, mais suffisamment rémunératrice dans un immeuble de la Ville de Paris. La petite Emmanuelle donne, à la librairie Albin-Michel où elle est employée, toute satisfaction par son travail et son intelligence. Elle va faire une première communion un peu retardée, à l'occasion de laquelle une somme de 50 fr. environ sera consacrée à procurer à cette famille quelques provisions alimentaires.

Cercle Amical (mars, avril)

La réunion de mars a été consacrée à la préparation de de notre fête de mai. Notre dévouée présidente, Mlle Hélène Weil, s'occupe activement de recruter des actrices et de fixer les répétitions, ce qui n'est guère facile, puisque les vacances de Pâques ne permettront pas de réunion les 3 premiers dimanches d'avril.

Sous la direction de Mlle Romand, les chœurs « marchent » bien, malgré le nombre restreint des jeunes filles du Cercle. Nous regrettons vivement qu'elles ne soient pas plus nombreuses.

Nous avons appris le prochain mariage de notre compagne Geneviève Dentan, qui s'est occupé du Cercle avec tant de dévouement, et nos jeunes filles lui adressent leurs vœux très sincères de bonheur, sur une carte collective que fait circuler Mlle Scott. Nous cherchons maintenant une ancienne élève qui veuille bien se charger du service du trousseau, que Geneviève Dentan assurait depuis plusieurs années très fidèlement : nous espérons que Mlle Georgette Kauffmann pourra s'en charger l'année prochaine, et en attendant, l'intérim est fait par Mlle Ethel Van Deth.

Nous adressons aussi une carte à Paulette Bosc, jeune membre du Cercle très gravement malade.

Après le goûter, Mlle Maury nous lit un délicieux conte de Selma Lagerlof, et l'on fait quelques tours de danse pour se réchauffer, car il fait froid dans notre grande salle des fêtes ; Mlle Valerio veut bien « taper » des airs entraînants, et Mlle Magdeleine Lévy, organiser une farandole. On se sépare, contentes de cette journée, en disant : au 29 avril.



Bibliothèque, trousseau, chœurs, goûter et... causerie, tels furent les multiples occupations de ce cinquième dimanche d'avril. Mme Hogman-Karpelès (André Karpelès) avait bien voulu venir nous raconter son voyage en Suède et en Laponie dont elle nous décrivit, d'une façon tout à fait intéressante, les mœurs si pittoresques. Cette causerie plût vivement aux jeunes filles qui prirent grand plaisir à regarder les nombreuses vues, cartes postales et albums que Mme Hogman avait eu la bonté d'apporter. Nous la remercions bien vivement de son gracieux concours et nous souhaitons l'entendre à nouveau l'année prochaine.

Nous déplorons vivement que les jeunes générations « d'anciennes », sorties ces 3 dernières années du Lycée, ne nous aient fourni *aucun* élément nouveau pour le Cercle amical : les aînées partent ou se marient : qui viendra les remplacer ?

Les jeunes ignorent notre Cercle : elles ont peur de ne savoir que faire, au milieu de jeunes filles qu'elles ne connaissent pas ? Qu'elles viennent une fois, et elles verront qu'elles peuvent aider au chant, à la danse ; c'est ainsi qu'elles apprendront à connaître de très gentilles jeunes filles et contribueront à créer cette atmosphère d'affection dont quelques-unes ont tant besoin.

Fête du Cercle Amical

Notre fête annuelle a eu lieu cette année le 13 mai. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver très nombreuses, et après quelques chants dirigés par Mlle Romand, nous avons

applaudi « L'Anglais tel qu'on le parle », interprété avec talent par nos anciennes compagnes Mlles M.-Th. et Françoise George, Simone Boin, Georgette Kauffmann, Suzanne Pitavy et Hélène Dol.

Comme chaque année, Mlle Rott est venue nous prêter son concours, et les monologues qu'elle récite, avec grand renfort de mise en scène, ont toujours le plus grand succès, tant auprès des très jeunes que des parents qui les accompagnent.

Mlle Madeleine Romand nous a fait entendre, accompagnée par Mlle Valerio, une mélodie de A. Sauvrezis et deux mélodies anglaises de Purcell, et Mlle Ehrard deux soli de piano.

Le goûter, toujours très apprécié, a permis aux artistes qui devaient interpréter quelques scènes de l'« Avare » — Molière étant toujours en honneur dans son lycée — de s'habiller. Nous les avons ensuite écoutées avec plaisir, nous remettre en mémoire ces pages immortelles et toujours actuelles, et avons admiré l'esprit, l'entrain, et l'intelligence avec lesquels elles ont fait leur profit des conseils du metteur en scène (Mlle H. Weil).

Deux jeunes filles du Cercle ont ensuite, à deux reprises exécuté avec beaucoup de grâce des danses espagnoles, en costume, tandis que 4 autres, costumées en italiennes, dansaient avec des tambourins. Mlle Salmon, avec sa bonne grâce coutumière, accompagnait au piano.

La journée passa vite, et on se sépara après avoir voté des « bans » à Mlle Scott, à nos dévouées présidente et vice-présidentes, Mlles Hélène Weil et Madeleine Romand; on ne manqua pas non plus de se donner rendez-vous pour la promenade de juin, qui aura lieu à Saint-Germain.

Ethel VAN DETH.

MESDAMES, MESDEMOISELLES,

Faites vous-mêmes

vos robes, chapeaux, manteaux, votre lingerie,

habiliez vous-mêmes

vos enfants en suivant l'enseignement pratique
donné par Mme MUSLACK-MAY, au

COURS MOZART

21, Avenue Mozart — PARIS, 16^e

TÉLÉPH. : AUTEUIL 41.07

MÉTRO : RANELAGH-MUETTE

Informations et Œuvres sociales

Petites Ailes et Louvetisme

L'envolée des « Petites Ailes de Passy » s'est reformée cette année ! En lisant, dans le *Bulletin*, l'article de Mlle Bernard sur les Louveteaux, je viens demander, moi aussi, une place pour parler des Petites Ailes, d'une Envolée de Petites Ailes qui est, pour les filettes de 7 à 12 ans, ce que la meute est pour les petits garçons. Pourquoi le Lycée, si riche déjà en Eclaireuses, ne serait-il pas favorable à notre mouvement ?

L'Envolée de Passy (qui se rattache à la Fédération Française des Eclaireuses-Unionistes) est d'inspiration protestante mais reçoit des enfants de toutes religions, (La promesse est d'obéir à Dieu ou à sa conscience). Développement physique, développement moral, tel est le but de nos réunions du jeudi après-midi.

Les Petites Ailes ne sont pas des Louveteaux manqués ; après les jeux et exercices en plein air, rentrées au local elles cousent, dessinent, tricotent pendant que la cheftaine raconte une histoire.

Pour amener à notre Envolée de nouvelles Petites Ailes, que nous voudrions nombreuses, s'adresser à Marguerite Reboul, 47, boulevard Murat (16^e).

*
**

Comme Mlle Reboul, je suis persuadée que nos compagnes se sont intéressées au « Louvetisme » dont leur a parlé Mlle Bernard, et j'en profite pour demander, si, parmi elles, je ne trouverais pas une cheftaine qui m'aiderait, à la rentrée d'octobre, à diriger la meute « unioniste » d'Auteuil.

Prière en ce cas de m'écrire pour renseignements

Les sorties ont lieu le jeudi après-midi, de 2 heures à 6 heures.

Paule LAFARGUE, 47, Bd Murat (16^e).

Carrières Sociales : Les Surintendantes d'Usines

Nous voici arrivées à la fin de l'année scolaire. Comment allons-nous orienter notre vie pour celles d'entre nous qui,

cette année, terminent un cycle d'études et se préoccupent du choix d'une carrière ?

Avez-vous pensé aux « *Carrières Sociales* » ?

Avez-vous songé à tout l'intérêt qu'il y aurait pour vous à aider ceux qui souffrent, à mettre vos qualités de cœur, d'intelligence et de dévouement au service de la Société ? Et, tout en remplissant ce rôle si attachant et si féminin, assurer pécuniairement votre avenir ?

L'*Ecole des Surintendantes d'usines et ses services sociaux*, par son enseignement général et spécialisé, vous assurera les connaissances solides, indispensables à la vaste tâche que vous vous proposez.

L'*Enseignement* comprend, en effet, deux années d'études :

Une 1^{re} année de *culture sociale générale* : Puériculture, Hygiène Sociale, Psychologie, Pédagogie, Droit, Assistance, Prévoyance, Organisation Sociale, Visites et stages sociaux, Méthodes de Travail social, etc..., vous donnera la possibilité de connaître vos goûts et vos aptitudes à une spécialisation de travail social.

Vous verrez alors si vous voulez orienter plus particulièrement vers les postes : d'Usines, de Caisses de Compensation, de Service Social, d'œuvres d'Enfances, de Foyers.....

Une 2^e année, année de *spécialisation*, tout en complétant votre documentation sociale, vous permettra d'approfondir vos connaissances dans le but précis de la carrière que vous aurez choisie.

Les principales branches de spécialisation seront

les *Surintendantes d'Usines*

et les *Résidentes Sociales* ou *Directrices de Services sociaux*.

La *Résidente Sociale* vit au « Centre Social » ; elle s'occupe du travailleur, de l'ouvrier surtout en tant que membre de la famille. Elle devra donc connaître tout particulièrement les questions familiales, d'éducation, d'orientation professionnelle, d'utilisation des loisirs ouvriers, etc... Elle agit bien entendu en collaboration avec la *Surintendante d'Usine*, et les *travailleuses Sociales*.

La *Surintendante d'Usine* est affectée, dans l'usine, à la Direction du Service Social ; elle organise et dirige les œuvres qui en relèvent : Maternité, Crèche, Infirmerie, Garderie, Couture, Foyer, Coopérative ; s'il existe une Cité ouvrière, elle peut l'administrer. Elle a parfois même

à s'intéresser au meilleur rendement de l'usine par la bonne organisation des Services Sociaux ou par l'embauche du personnel.

Cette seconde année d'études permet donc d'affronter vos responsabilités futures et d'acquérir plus complètement les connaissances qui permettent d'y faire face.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole des Surintendantes d'usines et des Services sociaux, 19, rue Dareau, Paris (14^e), où la Direction de l'Ecole reçoit le mardi et le vendredi de 9 h. à 12 h.

Et si la bonne fortune vous permet plus tard de vous consacrer entièrement à votre foyer, votre éducation sociale vous rendra plus apte à remplir vos devoirs dans la famille et dans la société.

A. GROSCLAUDE PILLIET.

Feuilles de l'Inde

Nous signalons à nos compagnes une suite de cahiers des plus intéressants qui paraît sous le titre de « Feuilles de l'Inde ».

Le premier cahier : « *L'Inde et son Ame* » est une véritable anthologie des écrivains de l'Inde vivante en tête desquels nous trouvons Tagore, Gandhi et Bosc. Le chapitre sur les Femmes de l'Inde est particulièrement instructif.

L'éditeur de ces « Cahiers » est M. E. H. Hogman, mari de notre compagne Andrée Karpelès. D'autres raisons rendent ces publications intéressantes pour les anciennes élèves du Lycée : les articles de philosophie ont été traduits par Mlle Dugard et les articles sur la musique hindoue par notre compagne Mlle Andrée Valino.

Pour tous renseignements s'adresser à la Librairie des Lettres et des Arts, 150, boulevard St-Germain, Paris, 6^e.

« On céderait à de bonnes conditions appareils de gymnastique en bon état. Espaliers, échelles oblique, horizontale, cordes, perches, bancs suédois, massues, etc.

S'adresser à Mlle Bayrou, professeur de gymnastique au Lycée Molière.

Le Gérant : A. COUESLANT.